

Liste de nos généreux donateurs [suite à la page 4]

Objektyp: **Index**

Zeitschrift: **Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **22 (1976)**

Heft 2

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Suisses de France, soyez généreux

« La campagne de solidarité lancée fin décembre par la chaîne du bonheur a permis d'atteindre le cap du million de francs, annonce Radio Suisse Romande.

Le montant ainsi recueilli est destiné au fond de solidarité des chômeurs. »

Ces quelques lignes vous diront mieux que quiconque qu'un élan de générosité, une fois créé, doit s'intensifier. Nous ne disposons que de notre modeste publication mais nous voulons arriver au cap de Fr. 100.000.— d'ici peu pour notre souscription en faveur de la Maison Suisse de retraite.

Vous êtes, Suisses de France, environ 90.000 ressortissants suisses nationaux ou double nationaux. Parmi vous, une certaine catégorie extrêmement favorisée par le sort, d'autres aisés et puis il y a les modestes pour qui donner Fr. 20.— représente la même somme que Fr. 20.000.— pour d'autres.

Faites parler votre cœur, soyez généreux pour les autres. Le Messenger Suisse vous fait confiance.

Tout versement doit être adressé au nom du Messenger Suisse, par chèque bancaire — 17 bis, quai Voltaire ou par ccp 12 273-27 Paris, en mentionnant « souscription du M. S. »

Liste de nos généreux donateurs

Report	Fr. 45.260,—
M. Henri Aellen Meserier — Evian	» 100,—
Mme Marthe Duvivier — Paris	» 20,—
Mme Ernest Blanc — Boulogne	» 50,—
M. Andréas Zogg — Pointe-à-Pitre	» 100,—
Mme Louis Croisier — La Varenne	» 100,—
M. Wally Guillaume — Paris	» 250,—
M. René Bregnard — Herimoncourt	» 50,—
Mme Marie Girardin — Asnières	» 20,—
Mme Berthe Joly — Saint-Dié	» 100,—
Mme Gisèle Piccoli — Asnières	» 50,—
Mme Clémentine Sergenti — Les Houches ..	» 50,—
M. Maurice Jeammaire — Ydes	» 100,—
Mme M. Ienny — Bourgoin-Jallieu	» 50,—
M. Fritz Nicolet — Vrecourt	» 100,—
Mme Aline Demecheleer — L'Etang-la-Ville ..	» 100,—
M. Pierre Mury — Paris	» 100,—
M. Jean Eichenberger — Paris	» 500,—
M. J.-C. Ramseier — Clamart	» 30,—
Mme Geneviève Roche — Lamastre	» 20,—
M. Ulrich Ferdinand — Melun	» 100,—
M. Ulrich Charles — Melun	» 100,—
Mme Jeanne Frommer — Saint-Ouen	» 100,—
M. Etienne de Dardel — Paris	» 100,—
M. Muller — Pougues-les-Eaux	» 500,—
Mme Henriette Blunier — Saint-Mandé	» 50,—
M. Arthur Piegai — Paris	» 50,—

(Suite page 4)

Exposition des Peintres, sculpteurs et architectes suisses de la Section de Paris.

Le Premier Prix de peinture

Pierre Dupont

a été attribué à Fred. Holzer

Le Premier Prix de sculpture

Marcel Ney

a été attribué à Alain Péclard

Abonnés !

Vous êtes incorrigibles. Nous avons absolument besoin de votre ancienne adresse lorsque vous nous annoncez votre changement de domicile. Notre fichier est établi par code postal et non par ordre alphabétique. Par conséquent nous ne sommes pas devins.

En préparant notre bilan 1975, nous avons été stupéfaits de constater que nous avons dépensé plus de Fr. 1.000 — nouveaux — pour vous envoyer des rappels — quelque fois 3 — alors qu'il eût été si simple pour vous de vous mettre en ordre avec notre Administration. C'est pourquoi nous vous demandons de régler spontanément votre abonnement en ce début d'année. Vous aurez vraisemblablement la chance — en plus — de ne pas subir d'augmentation au cours de 1976 car on ne saurait prévoir l'avenir.

Et puis que ceux qui nous écrivent pour nous demander « comment faut-il s'abonner ? » sachent qu'il suffit de nous envoyer un chèque bancaire de Fr. 30. — (abonnement de soutien à partir de Fr. 35. —) au siège de la Rédaction 17 bis, quai Voltaire — ou par c.c.p. 12 273 27 — Paris.

La Direction.